

Défaite de 5-4 à Atlanta

## Les Expos limités à 3 coups sûrs par les Braves

— D 1

Une bouée de 1,3 million \$ lancée à la compagnie Forano

# Sauvée par ses employés?

par Doris Giroux  
**PLESSISVILLE** — Les syndiqués de Forano sont prêts à investir 1,3 million \$ pour sauver leur entreprise à la condition que des correctifs majeurs soient apportés dans la gestion de Forano d'ici à décembre 1982.

cat accepte un plan de redressement impliquant un sacrifice des travailleurs sans l'assurance qu'ils auront un mot à dire dans l'avenir de la gestion de la compagnie", a déclaré à La Tribune le président du syndicat de production, M. Renaud Poulin.  
Le plan de relance, dont une copie a été transmise hier matin au ministre

salariale des syndiqués qu'elle évaluait à 15 pour cent, à des coupures administratives et à une participation

financière des deux gouvernements par le biais de l'OCRI au fédéral et de la SDI au Québec.

Nos membres, de conclure M. Renaud Poulin, viennent de faire leur part. Aux autres d'agir car la décision

finale sur la survie de Forano se prendra le 26 août prochain si on se fie à l'échéancier de la SGF.

## Plus question de jouer à la multinationale (le syndicat)

En retour, les syndiqués exigent un pouvoir décisionnel concret dans la gestion future de Forano.  
"Il n'est pas question que le syndi-

Rodrigue Biron, avait été adopté la veille par les quelque 500 syndiqués présents en assemblée générale.

Les syndiqués de la production ont entériné le plan dans une proportion de 67 pour cent tandis que les employés de bureau l'ont ratifié dans une proportion de 86 pour cent.

En votant le plan de relance, les syndiqués ont accepté de réduire leur salaire de 5 pour cent à partir de septembre prochain, de renoncer à leur clause de vie chère (soit une augmentation de 3 % qui leur aurait été due en décembre) et ils ont consenti au gel de leur salaire pour l'année 1983.

Selon la CSD, le plan de redressement consenti par les travailleurs de Forano, pour une période de 16 mois à compter de septembre 1982, se traduit concrètement par un apport de liquidité de 1,3 million \$ pour l'exercice financier 1982-83.

La parole à la SGF

Les syndiqués espèrent que leur plan de redressement sera en mesure de convaincre la SGF de risquer en contrepartie les six millions de dollars requis à la poursuite des opérations de Forano.

On sait que le 15 juillet dernier, face aux déboires financiers de Forano, la SGF déclarait que la survie de Forano était liée à la participation

bonne journée!

TEMPÉRATURE—  
NUAGEUX: 24°C.  
DEMAIN: NUAGEUX

C-3

Aujourd'hui

MORDUE

Une fillette de 9 neuf a été mordue au visage hier par un chien berger allemand. Toutefois, explique Pierre St-Jacques, l'animal aurait été attaché et la fillette, malgré ses bonnes intentions, aurait écopé pour les agaceries que d'autres enfants auraient fait subir à l'animal au cours des dernières semaines.

A-3

HYDRO-QUÉBEC

L'attitude d'Hydro-Québec dans le processus de consultation des Estriens pour la construction d'une ligne électrique vers les USA continue de susciter bien des réactions au point que la société d'Etat a tenu une conférence de presse pour expliquer sa position dans cette affaire. Le journaliste François Gougeon y assistait.

A-4

EDITORIAL

L'éditorialiste Jacques Lafontaine s'intéresse lui aussi à ce dossier énergétique. Tout en analysant les divers éléments qui caractérisent cette affaire, il commente l'attitude d'Hydro-Québec.

B-2

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS et DIV..... D-6
- CARR, et PROF..... B-5
- DÉCÈS..... C-6
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- INTERNATIONAL..... B-1
- PETITES ANNONCES..... C-2
- SPORTS..... D-1
- VIVRE EN '82..... C-1

DEMAIN



VARIÉTÉS  
Pascale Croteau et Martin Breaud, tous deux âgés de 11 ans, racontent au journaliste Marcel Colbert l'expérience qu'ils ont vécue au cours de l'été lors du tournage d'un film produit pour Radio-Québec.

DOSSIER

Bien qu'il soit difficile de comparer les performances de différentes villes de la région et du Québec, le chroniqueur municipal Léon Dion a étudié une multitude de statistiques et livre le résultat de ses recherches.

## Le taux d'escompte en baisse

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a régressé de près d'un point entier, jeudi, passant de 15,25 à 14,26 pour cent.

Cette chute, qui le ramène à son plus bas niveau depuis le mois de novembre dernier, aurait été plus brutale encore n'eût été l'intervention de l'institut d'émission pour freiner le mouvement et soutenir la monnaie, disaient les cambistes.

Mais notre dollar a bien tenu le coup, gagnant même près d'un demi-point pour terminer la journée d'hier à 80,83 cents contre la devise américaine. Le jour précédent, il avait clôturé à 80,35 cents.

Les banques de dépôt ont réagi à la détente du taux d'escompte en annonçant une baisse de leur taux d'intérêt privilégié d'un point entier, à 16 pour cent.

La Banque de Montréal a été la première à donner le ton. D'autres établissements ont suivi: la Banque impériale, la Toronto-Dominion Bank, la Royale, la Banque de Nouvelle-Ecosse, la Continental et la Mercantile, la Bank of British Columbia ainsi que la Caisse centrale Desjardins.

La Banque de Montréal, la Toronto-Dominion et l'Impériale ont aussi fait part d'une baisse du taux sur l'épargne, d'un point plein. La première a même réduit de 18,75 à 18,25 pour cent certains taux hypothécaires; son taux le moins cher sur prêt au consommateur se situe à présent à 19,25 pour cent.

La Toronto-Dominion a ramené son taux de prêt personnel le moins cher à 19 pour cent.

Malgré cette détente encourageante du loyer de l'argent, Ed Wintour, directeur du Credit Counselling Service à Ottawa, invite à la prudence: "C'est encore horriblement cher", dit-il.

Il n'y a aucun doute, selon lui, que les taux vont baisser davantage et il conseille d'attendre encore avant de se mettre à emprunter.

Plusieurs économistes en conviennent. Ils prévoient que les taux d'intérêt pourraient baisser de deux points cet automne.



M. Jocelyn Pépin, du 7e rang de St-Félix de Kingsey, a connu une mort instantanée, hier après-midi, à la ferme de son père,

lorsque le tracteur qu'il conduisait s'est renversé sur lui après une folle course du véhicule dans une pente de 150 pieds.

(Photo La Tribune par Richard Jean)

## ... sous son tracteur

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE — "Je suis ici en visite et je m'en souviendrai toute ma vie. Je n'aurais jamais pensé être témoin de la mort de mon gendre."

M. Gérard Filion, un résident de Montréal, se souviendra en effet longtemps du jeudi 19 août 1982. Vers 15 heures, hier après-midi, à la ferme de M. Noël Pépin du 7e rang de St-Félix de Kingsey, M. Filion a vu son gendre Jocelyn Pépin, âgé de 22 ans, connaître une fin atroce, alors que le tracteur qu'il conduisait l'a entraîné dans une course folle sur une pente d'environ 150 pieds pour finalement se

renverser sur lui, causant sa mort instantanément.

Les larmes aux yeux, M. Filion a expliqué que la victime, père d'un enfant de huit mois, s'en allait au champ où travaillait son père pour lui apporter un contenant d'eau car ce dernier éprouvait des difficultés avec une presse à foin.

Empruntant la pente qui menait au champ, le jeune Pépin aurait, semble-t-il, perdu le contrôle de son véhicule qui aurait versé après avoir effectué plusieurs bonds.

Les membres de sa famille se sont rapidement précipités à son secours mais il était déjà trop tard.

Les ambulanciers de la maison

BGR de Drummondville se sont chargés du transport du corps de la victime dont l'identification a été faite à 19 heures, hier soir, par le coroner Marcel Bernier.

Ce sont les agents Noël et Landry de la Sûreté du Québec de Drummondville qui ont été appelés à effectuer les constatations d'usage.

## HAUSSE DES IMPÔTS

# La Chambre des représentants donne le feu vert à Reagan

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a obtenu jeudi un nouveau succès avec le vote par la Chambre des représentants de son projet d'augmentation des impôts mais cette victoire a été marquée par une importante division du Parti républicain, deux mois et demi avant les élections législatives.

Près de la moitié des représentants républicains — 89 sur 192 — ont en effet voté contre le projet présidentiel qui prévoit une augmentation des recettes de l'Etat de quelque 100 milliards \$ sur trois ans. De nombreux républicains conservateurs considèrent en effet ce texte comme un abandon de la politique d'allègement de la fiscalité prônée par M. Reagan.

Tout de suite après le vote, dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, le président Reagan a remercié "au nom du peuple américain les deux partis qui ont rendu ce vote possible. Ce n'est pas la fin de la croisade mais une étape importante vers la reprise" de l'économie, a-t-il ajouté.

Répondant aux critiques des conservateurs qui l'accusaient de revenir sur ses promesses, le président a affirmé que son programme n'avait pas changé mais qu'il considérait essentielle la réduction du déficit budgétaire.

Intense campagne

La Maison-Blanche avait mené une intense campagne pour faire passer ce projet. Ronald Reagan avait reporté ses vacances en Californie et avait jeté tout son poids dans la balance:

discours en province, conférence de presse impromptue, allocution télévisée et discussions personnelles avec plus de 150 membres du Congrès.

• Dernière heure

## Motocycliste happé

SHERBROOKE — Un motocycliste a subi de très sérieuses blessures lorsqu'il a été happé par une automobile, peu de temps après avoir chuté de sa moto, sur le chemin des Ecossais à proximité de la route 55, sur le coup de minuit, la nuit dernière.

Après l'accident, l'automobiliste a poursuivi son chemin sans s'arrêter, selon des informations confirmées par la Sûreté municipale de Sherbrooke.  
Au moment d'aller sous presse,

les agents de la Sûreté municipale de Sherbrooke et de la Sûreté du Québec coordonnaient leurs efforts afin de mettre le grappin sur le conducteur en délit de fuite, lequel était au volant d'un véhicule de couleur rouge.

La victime, qui souffrait d'une grave hémorragie, a été conduite par les ambulanciers de Sécurité de l'Estrie au Centre hospitalier St-Vincent de Paul, puis transférée au Centre hospitalier universitaire.

• Campagne de promotion de la ville de Sherbrooke

# Le comité "éconergie" passe à l'attaque

**SHERBROOKE (LD) —** Après la première étape des études, le comité "éconergie" de la ville de Sherbrooke entend maintenant passer à l'attaque en matière d'économie d'énergie.

La première mesure est assez simple, mais elle peut rapporter des

truits concrets. Par un collant appliqué sur les commutateurs à l'hôtel de ville et dans les autres édifices municipaux (sur lequel on peut lire "moi, j'éconergise"), on veut sensibiliser le personnel à éteindre quand l'éclairage n'est pas nécessaire. On veut donc tenter de diminuer considérablement la consommation électrique ou, à tout le moins, rationaliser son utilisation, explique un communiqué.

Cette campagne de promotion n'est qu'une première mesure. A la fin du mois, le comité "éconergie" déposera au conseil ses recommandations pour

d'autres mesures d'ici la fin de l'année. Il y en aura d'autres aussi pour '83.

Pour l'année en cours, on s'oriente plutôt vers des mesures "auto-suffisantes", c'est-à-dire que les coûts éventuels en soient remboursés immédiatement.

Car en matière d'économie comme dans d'autres secteurs, il faut souvent investir d'abord avant de retirer des bénéfices. Pour le long terme, les interventions débiteraient un peu plus tard.

La première tâche du comité avait évidemment consisté à effectuer le bi-

lan énergétique des édifices, équipements et parcs municipaux pour connaître leur degré de consommation et évaluer l'efficacité des systèmes actuels. Le comité comprend des hauts fonctionnaires et des spécialistes du domaine.

L'économie d'énergie implique souvent une autre façon de vivre. Cet été tout au moins au début, l'eau n'avait pas été chauffée dans les quatre piscines pourvues déjà d'un système de chauffage; un conseiller a rapporté des critiques à ce sujet d'usagers qui se plaignaient d'une eau trop froide.

## Sherbrooke Rumeurs de candidature

**SHERBROOKE (LD) —** Avec l'approche des élections municipales, les rumeurs publiques font état de plus en plus de noms comme candidats éventuels. Selon les vérifications, deux autres citoyens sont intéressés, mais la décision finale est à venir.

Un citoyen que les rumeurs désignent comme un prochain candidat, M. Lucien (Bill) Lachance, un ex-pompier à la retraite, déclare que sa décision finale n'est pas encore prise. Il remet cela au début de septembre. Des concitoyens l'ont sollicité, note M. Lachance, qui semble intéressé. S'il fait le saut, ce serait dans le district 9 dans l'est, fort probablement comme indépendant. Les rumeurs associent aussi le nom de Roméo Quintal à ce district. Ce dernier a déjà déclaré qu'il ne prendrait pas de décision avant le 15 septembre.

Des citoyens ont également incité M. Hilaire Béliveau, un ex-conseiller qui a siégé trois ans de '67 à '70, à poser sa candidature dans un district de l'ouest. M. Béliveau, qui n'écartera pas un retour, a déclaré qu'il prendra une décision d'ici une quinzaine de jours. Les chances d'une décision favorable au retour seraient de 50%.

## 263 JEUNES ESTRIENS ONT ÉTÉ EMBAUCHÉS AVEC UN BON D'EMPLOI EN MAIN

**SHERBROOKE (GF) —** Au 30 juillet dernier, en Estrie, 263 jeunes ont trouvé preneurs auprès d'employeurs qu'ils avaient approché avec un bon d'emploi en main. Quelque 439 autres cherchent à les imiter.

C'est du moins ce qui ressort des plus récents chiffres que détient le ministère du Travail, de la main-d'œuvre et de la sécurité du revenu, responsable de ce programme dont le

budget vient d'être enrichi de 11 millions \$ et porté ainsi à 25 millions \$.

Depuis la mise sur pied du programme "Bon d'emploi", ce sont 10.206 bons d'emplois qui ont été émis et de ce nombre 3.856 jeunes ont réussi à se trouver un emploi à la grande ur du Québec.

Lancé en mai dernier, le programme "Bon d'emploi" vise à aider les jeunes ayant terminé leurs études à

acquérir une expérience sur le marché du travail afin de briser le cercle vicieux "pas d'expérience, pas de travail, pas de travail, pas d'expérience". De plus, ce programme veut tenter d'améliorer la situation économique actuelle des jeunes face au chômage et spécialement les jeunes diplômés du secteur professionnel qui connaissent des difficultés particulières face au marché du travail. Le ministère se dit heureux de constater que le programme a atteint son objectif puisque plus de 78 pour cent des jeunes embauchés proviennent du secteur professionnel dont 62 pour cent de niveau secondaire et 16,4 pour cent de niveau collégial. Il est à remarquer que les employeurs de la petite et moyenne entreprise ont davantage répondu à ce programme de création d'emplois que ceux de la grande entreprise.

Grâce à ce programme, une subvention de 3.000 \$ est versée par tranches à un employeur qui accepte d'embaucher un jeune détenteur de bons d'emploi pour une période minimale de 20 semaines. Un montant forfaitaire de 500 \$ s'ajoute si l'employeur retient les services du jeune pendant huit semaines supplémentaires.

Pour être admissible au programme, le jeune doit être âgé de moins de 25 ans et avoir obtenu son diplôme de formation professionnelle depuis six mois. Toutefois, le programme n'exclut pas ceux qui ont un diplôme de formation générale et qui, pour des raisons personnelles ou familiales, doivent discontinuer leurs études.

Le ministre Pierre Marois se dit fort satisfait de la performance du "Bon d'emploi" et souhaite que la récente augmentation budgétaire profitera à plusieurs autres jeunes à la recherche d'emplois et, par le fait même, contribuera à baisser le chômage chez cette catégorie de travailleurs.

## Au Service de logement hors campus de l'Université

# Des centaines d'étudiants de plus à placer à cause du décontingement

**SHERBROOKE (MR) —** Le Service de logement hors campus de l'Université de Sherbrooke fait face, cette année, à une situation assez spéciale, du fait que le décontingement amène à l'Université quelques centaines d'étudiants de plus que par les années passées.

En outre, l'établissement, par la Corporation municipale de transport de Sherbrooke, de deux nouveaux circuits d'autobus rend facilement accessibles aux étudiants des secteurs de la ville où ils avaient moins tendance à s'établir dans le passé.

C'est pourquoi Josée Biron, responsable du Service de logement hors campus, à l'Université de Sherbrooke, croit qu'il est important de rappeler aux propriétaires qu'ils peuvent communiquer avec elle, aux numéros 565-5597 et 565-5493, pour offrir leurs chambres ou leurs logements. Cette

banque de chambres et de logements est un service gratuit offert aux propriétaires dans le but de dépanner les étudiants qui, cette année, auront encore plus de difficulté, dit Josée Biron, à trouver à se loger, étant donné leur nombre accru.

Déjà, fin mai, 300 étudiants cherchaient une chambre ou un logement au Service dont Josée Biron est responsable. Celle-ci fait d'ailleurs remarquer que les étudiants doivent se rendre sur place au secrétariat de la Maison des étudiants, sur le campus ouest, ou au local 63 du même édifice.

Actuellement, Mlle Biron évalue à environ 1.100 le nombre d'étudiants qui sont allés au Service pour en scruter les listes de chambres et de logements et elle estime qu'il y en aura encore quelques centaines à la veille de la rentrée.

Elle note que les propriétaires du secteur du Carrefour de l'Estrie, du secteur du centre commercial Quatre-Saisons, du secteur Dunant et du centre-ville ne sont pas toujours au courant du fait que la liaison directe entre ces quartiers et l'Université, grâce aux circuits d'autobus — deux anciens et deux nouveaux —, amène les étudiants de l'Université à s'établir un peu partout dans la ville. Josée Biron fait même remarquer que les étudiants de la faculté de Médecine s'établissent dans ce quartier puisqu'ils fréquentent le campus de l'est. C'est pourquoi, dit-elle, les gens de ces secteurs peuvent communiquer avec nous pour offrir leurs chambres et logements, car il est possible de les louer à des étudiants de l'Université. Non seulement le nombre accru d'étudiants en amènera-t-il à s'établir de plus en plus loin de l'Université, mais les nouveaux circuits d'autobus favoriseront sans doute aussi cette tendance.

d'une ligne à la page  
PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

## LE ROTARY AIDE LE CAMP MASSAWIPPI

Fidèle à la tradition, le club Rotary de Sherbrooke apporte son aide au Camp Massawippi du Centre McKay pour enfants sourds et handicapés situé sur les rives du lac Massawippi.

Les membres du club Rotary, sous l'habile direction du président, M. Robert Dagenais, assisté de leurs épouses, des conseillers du camp et de deux rotariens du club des Villes Frontalières en ont profité pour donner des tours de poney et de bateaux aux jeunes. La journée s'est terminée par la cuisson d'environ 400 hamburgers que les jeunes ont dégustés avec crème glacée et liqueurs douces.

Une somme de \$1.200 fut encore cette année consacrée par le club Rotary à cet organisme pour l'achat de divers articles nécessaires à sa bonne marche.



Les rotariens Henri-Paul Felteau, Howard Nichol, Jean-Claude Arsenault, Mme Lise Sharpe et François Vaillancourt entourés de jeunes anxieux de monter à cheval.



Une bénéficiaire du camp est toute heureuse d'aller à cheval alors qu'elle est soutenue par une conseillère et Jean-Claude Arsenault. Howard Nichol a le "devoir" de conduire le cheval.



Pour ceux qui ne pouvaient monter à cheval, on donnait un tour de voiture. Les rotariens Clarence Blake et Philippe Sharpe voient à la sécurité des jeunes.



Un jeune vient de quitter sa chaise roulante pour aller rejoindre ses compagnons et compagnes dans le bateau pour une joyeuse promenade sur le lac Massawippi.



La grande majorité des rotariens ont participé à la cuisson du repas. Ici, le vice-président Pierre Leprohon, accompagné de son épouse Madeleine sont des cuisiniers avertis pour ce genre de repas.

d'une ligne à la page  
PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS  
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

**Bingo 1,000-DOUBLE**  
La tribune  
Un seul marathon avec un enjeu de 1 000\$ doublé à 2 000\$.  
si le numéro gagnant comporte le chiffre 2

**MARATHON**  
MONTANT A GAGNER 1 000\$ (POUVANT DOUBLER)

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
MERCREDI, le 18 août 1982:  
I-30, B-7, G-49, G-60, O-65

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
JEUDI, le 19 août 1982:  
O-73, I-16, N-42, O-69, N-33

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
VENDREDI, le 20 août 1982:  
G-51, B-11, B-8, I-22, O-62.

**REGLEMENT:**

- Le BINGO 1.000-DOUBLE consiste en un seul BINGO MARATHON dont l'enjeu est de 1 000\$. Ce montant peut doubler à 2 000\$ si le numéro gagnant comporte le chiffre 2, y compris I-22. Si il y a plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription LA TRIBUNE IV (couleur verte) distribuée dans le journal.
- La carte La Tribune IV a été distribuée avec l'édition du 14 août 1982. Ici le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon), appelez immédiatement à La Tribune (565-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT, MIDI (12h:00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habitude.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de 1 000\$ en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours. 80748

**King wellington**  
REDIGER COLLABORATION

nes vacances à Monte-Carlo où il jouera quelques parties avec le non moins renommé Bjorn Borg... — 0 —

Avec le retour imminent des étudiants à Sherbrooke, Arthur Laforest recherche des meubles, incluant tables, chaises et même des matelas afin de les donner aux étudiants dans le besoin... Cette campagne se fait évidemment par le biais de l'organisme "Arthur et son oeuvre"... — 0 —

La paroisse St-Jean-Baptiste organise une épluchette de blé d'Inde qui aura lieu dimanche à compter de 16 heures au 300 de la rue Conseil...

**carnet**

Le comité des dames de la paroisse St-Jean-Baptiste organise dimanche à 16 heures dans la cour de l'église une épluchette de blé d'Inde suivie d'un buffet... les profits de cette fête champêtre seront évidemment versés à la paroisse... — 0 —

L'Office de la langue française tiendra un stand de ses publications aujourd'hui au centre commercial Le Carrefour de l'Estrie... — 0 —

Il arrive souvent que les grands hommes, tout au cours de leur vie, doivent choisir entre deux avenues et le choix n'est pas facile... pour le procureur-chef Michel Pinard, il semble qu'il a le choix entre l'avenue du régime ou celle du renouvellement de tout son saint-frusquin... — 0 —

Line Larrivée a l'intention bien arrêtée de faire trouver le silencieux de son automobile ou encore d'y faire aboucher des mégaphones... mais elle ne veut plus laisser tourner le moteur de son automobile durant six heures et demie parce qu'en la quittant et en barrant les portières, elle n'a pas remarqué que son moteur au ronron si doux tournait... — 0 —

Raymond Bonneau se dit dans une telle forme de tennisman qu'il compte passer ses prochains

**BUREAU 6 BUREAU**  
500 cours du GALT SHERBROOKE  
LAVEUSES-SECHEUSES  
Inqila 59916  
569-5955

**TUILE CERAMIQUE**  
ROBERT VILLEMARE INC.  
4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W6, (Face au Motel La Réserve)  
563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels  
Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.  
Egalement distributeur des tuiles "Ramka"

Motel La Réserve  
Boul. Bourque  
FONTAINE  
Val Estrie  
Rest. Elito

**La Quotidienne**  
4 5 2

## VACHERIE...À L'EXPO

### Une vache recherchée pour délit de fuite

SHERBROOKE (psj) — Rapport d'accident, rapport d'incident ou pis... un délit de fuite???

Cette question à triple volet, les deux patrouilleurs municipaux appelés sur les terrains de l'Exposition agricole de Sherbrooke hier matin, vers 09h45, se la sont posée à quelques reprises avant de prendre en note les détails d'un accident dans lequel une vache — depuis introuvable car elle s'est perdue dans le troupeau — était impliquée.

Elle avait martelé d'un sabot le côté droit d'un véhicule et le toit à quatre reprises causant des dommages que les policiers, dépêchés sur les lieux, ont évalués à plus de 500 \$.

L'animal a par la suite quitté les lieux sans laisser d'adresse (ou tout au plus celle de son propriétaire). Pour une vacherie c'en était toute une et le propriétaire du véhicule endommagé n'a eu d'autre alternative que de faire appel aux policiers pour démentir toute cette affaire.

Avant même d'être taxée d'accident de la circulation, l'affaire semblait se dessiner comme un délit de fuite.

L'incident se déroulait près d'une des étables que l'on retrouve le long de la rue Terrill. Des

hommes tentaient tant bien que mal de maîtriser la vache qui était, ce matin-là, de mauvais poil. Ils devaient l'échapper. La bête, après avoir projeté une de ses pattes en l'air, a laissé quatre bonnes marques sur la carrosserie d'un véhicule stationné tout près puis a pris la fuite.

Les policiers arrivés sur les lieux, examinent la situation. Mais voilà, dans leur vade-mecum, ils n'ont trouvé aucune indication sur la route à suivre avec un tel problème.

Dans un premier temps, un rapport d'accident en bonne et due forme a été complété de A à Z (moins le nom de la vache)... mais comme cet accident est survenu alors que le véhicule n'était pas en marche, le motif du constat d'accident ne tenait plus.

Traîner une vache devant les tribunaux pour délit de fuite? Il faut quand même penser que les cours de justice sont déjà suffisamment embouteillées pour ne pas les transformer en foire.

Alors il restait le rapport d'incident et c'est ce qui a été officiellement noté et enregistré.

## Pour un cas "particulier"

SHERBROOKE (psj) — Pour les individus que l'on soupçonne d'avoir commis un acte criminel, parfois grave, mais dont le passé judiciaire est pratiquement vierge, la Cour se montre généreuse quant aux remises en liberté en attendant les différentes étapes des procédures judiciaires, mais elle y met ses conditions.

Selon le cas, ces conditions interdisent la fréquentation des débits de boisson ou l'ingurgitation de boissons alcooliques, la communication avec les victimes, les relations avec des individus possédant un casier judiciaire, etc. et imposent souvent un couvre-feu.

Hier matin, devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix s'est présenté un jeune homme qui désirait présenter une requête pour faire modifier certaines conditions de sa re-

mise en liberté et l'une de ces modifications touchait justement au couvre-feu.

Selon une ordonnance de la cour, il devait se trouver chez lui tous les soirs à 23h00 et n'en ressortir que le lendemain matin à 07h00.

Accompagné de son défenseur, le jeune homme a expliqué à la cour que c'était pour les besoins de son travail.

Il n'a pas fallu une longue enquête et un long débat pour comprendre que le besoin de liberté nocturne était impérieux pour les fins de travail du jeune homme: il est go-go boy.

"Mettez pour les fins de son travail" de dire au greffier le juge Lassonde alors que l'on se demandait comment interpréter la nouvelle condition.

Le cas était particulier.

## "Faniomanes" recherchés

SHERBROOKE (psj) — Un peu comme il existe ces maniaques du vol à l'étalage, ces cleftomanes pour les identifier scientifiquement, il y a des "faniomanes" ou des "drapeauxmanes" qui ont une passion pour tout ce qui bat au vent, surtout les drapeaux.

Le magasin Canadian Tire a reçu non sous mais sur son toit la visite de voleurs qui ont raflé les

cinq drapeaux qui y flottaient: deux du Canada, deux du Québec et un aux couleurs de cette chaîne de magasins.

Il s'agissait en quelques semaines du deuxième vol du genre perpétré au même endroit. Lors du premier incident, il y avait trois drapeaux coiffant la bâtisse.

La valeur à l'unité des drapeaux est de 20 \$.

## "No Vacancy" rue Marquette

SHERBROOKE (psj) — A "l'auberge select" du 400 rue Marquette, les locaux étaient pratiquement tous remplis, à l'aube hier, puisque quatre personnes y terminaient leur nuit dans les locaux aménagés au sous-sol de la bâtisse moderne et grise.

Des quatre détenus qui s'y trouvaient en attendant l'heure propice et leur tour pour présenter leur hommage au juge Gabriel Lassonde de la Cour des sessions de la paix, il y en avait un qui y reposait depuis la veille.

Il s'agit de Joseph Boisvert, âgé de 30 ans, qui pensionnait au logement trois du 139 rue Académie où un incendie se déclarait mercredi vers 14h45.

Appréhendé dans les heures qui ont suivi l'incendie, après l'enquête menée par les détectives Roger Surprenant et Jean Perreault, des enquêtes criminelles de la Police municipale, Boisvert a été amené devant le juge Lassonde en après-midi hier.

De l'avis du défenseur Michel Dussault et du procureur Thomas Walsh, opinion également partagée par le juge Lassonde, il a été jugé préférable d'envoyer le suspect subir des examens psychiatriques avant qu'il soit ramené devant la cour pour y enregistrer un plaidoyer.

### Policier un jour...

"Scout un jour, scout toujours!" est une des phrases que l'on retient depuis l'adolescence jusqu'à la fin de sa vie... mais si l'on se réfère à une des arrestations survenues la nuit dernière à Sherbrooke, on pourrait également dire "policier un jour, policier toujours".

Alors qu'il venait de terminer son quart de nuit, le policier Daniel Martin de la Police municipale s'en retournait chez lui vers trois heures du matin lorsqu'en passant devant le restaurant Café Roger, au 1 ouest de la rue King, il aperçut dans le restaurant fermé, un individu.

Ne faisant ni une ni deux, il vire de bord et reprend le chemin du quartier général lorsqu'il croise un véhicule de patrouille qu'il conduit sur les lieux du délit.

# Fillette mordue par un berger allemand

Elle voulait lui donner des cerises mais elle aurait écopé pour les agaceries servies par les autres gamins du voisinage



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

SHERBROOKE (psj) — Une fillette de neuf ans a subi des morsures au visage, à la tête et à la poitrine lorsqu'un chien l'a attaquée hier, vers 16h30, à l'arrière de la Place Delorme.

La fillette, domiciliée Place Delorme, a dû visiter le Centre hospitalier Hôtel-Dieu où elle a été conduite par ambulance.

La Tribune a pu recueillir certains détails de l'incident dans le voisinage de la Place Delorme et sur les lieux mêmes de l'incident, soit dans une cour privée de la rue Delorme où le chien, un berger allemand qui répond au nom de Max, était attaché. Il était d'ailleurs attaché à une lourde chaîne au moment de l'incident.

La fillette a été attaquée — pour une raison que l'on ignore car on n'a pu rencontrer aucun témoin visuel de la scène — au moment où elle se serait apprêtée à offrir des cerises sauvages au chien.

Une poignée de cerises jonchait le sol à quelques pieds de la niche de Max.

"Voilà trois ans et demi que je possède le chien et je n'ai jamais eu de trouble avec ça; je ne tiens pas à ce que les journaux en parlent et fassent des histoires pour faire du tort au chien car, comme cela arrive dans ce genre d'incident, c'est encore le chien qui va passer pour le coupable" de raconter aux représentants de La Tribune la propriétaire de Max, une jeune femme de 20 ans, très émue de l'incident.

Elle a préféré conserver l'anonymat et a refusé que le chien soit photographié. "Cela ne fait que trois semaines environ que j'ai des problèmes avec Max parce que les enfants lui tirent des bâtons, des roches et

viennent l'agacer; quand on voit un enfant dans la cour, on lui demande de ne pas s'approcher du chien et ce n'est pas parce que Max est méchant, bien au contraire et il est même pas mal intelligent."

A la lumière de ces informations, la fillette blessée qui avait les meilleures intentions du monde aurait donc écopé pour les agaceries servies par d'autres jeunes du voisinage, ces derniers temps.

Max est un chien de race, enregistré en bonne et due forme et vacciné;

il est également dressé, d'expliquer la propriétaire.

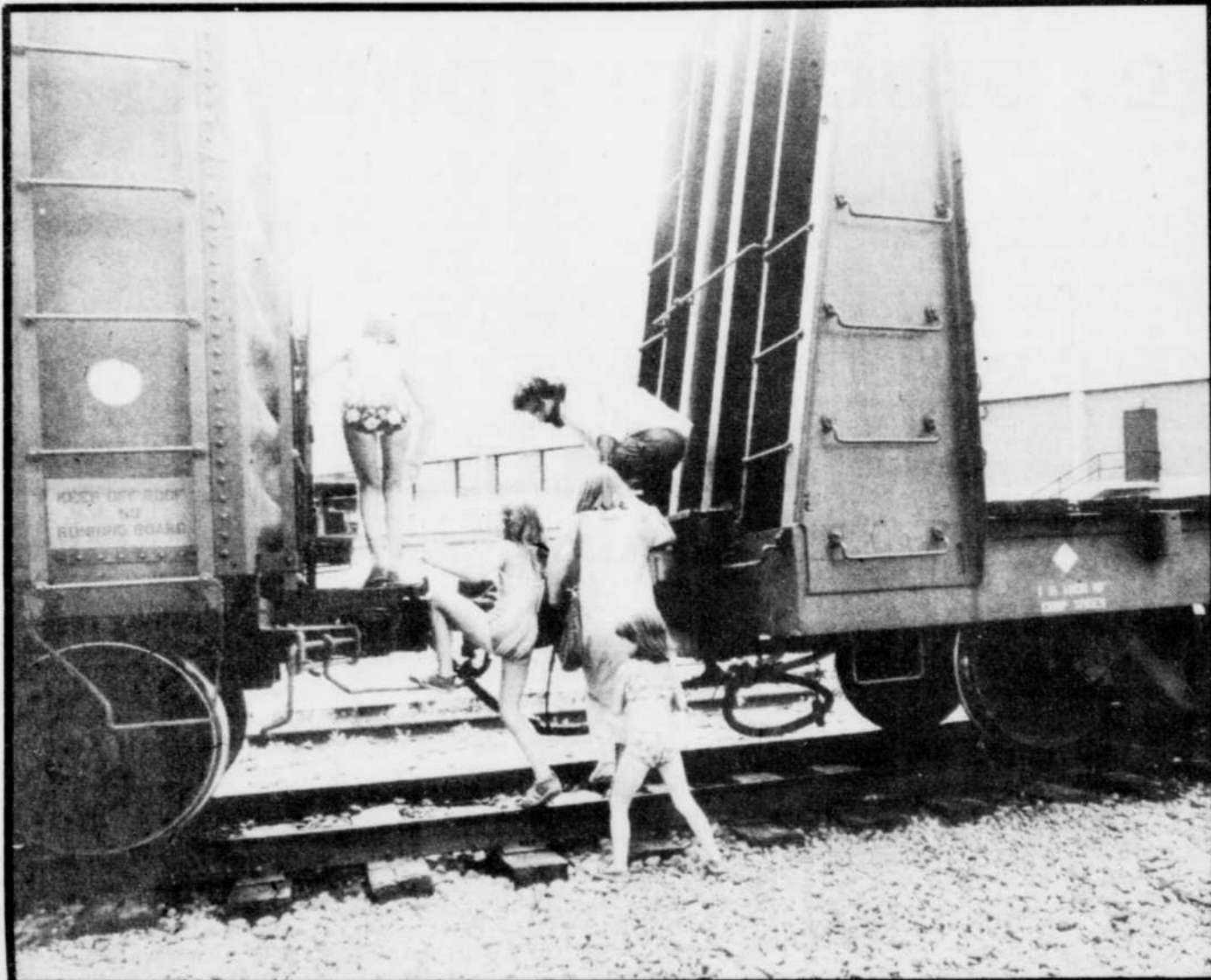
Les représentants du journal ont pu constater qu'effectivement, alors que les policiers Marcel Guilbault et Hervé Breton recueillaient les détails de l'incident auprès de la propriétaire, le chien couché à leurs pieds était très calme; il ne bougeait pas du tout et obéissait aux ordres de la jeune femme.

La propriétaire n'a pas l'intention de se débarrasser de son chien malgré cet incident qui n'est pas le premier.

Il y a quelques semaines, un autre enfant a été mordu par Max, cette fois parce qu'il avait soustrait au chien son os. "Même si je l'emprisonnais dans un enclos, cela n'empêcherait pas les jeunes de le toucher ou de l'agacer; en tout cas, je ne sais pas ce qui va arriver dans tout cela, mais je suis bien désolée pour la petite fille."

Les policiers, après avoir complété leur rapport, ont demandé à la jeune femme de garder son chien à la disposition des autorités pour une période de 14 jours, comme c'est la règle.

Les ambulanciers s'apprêtent à transporter la fillette à l'hôpital.



## Y aura-t-il un tunnel?

La ville de Sherbrooke veut aménager un lien piétonnier entre les parcs Dufresne et Camirand. Le problème, c'est que ce futur sentier piétonnier doit traverser deux voies ferrées.

Pour la moins achalandée des deux voies, le sentier l'enjambera au niveau du sol.

Pour l'autre, la Commission canadienne des transports propose un tunnel sous la voie, ce que les citoyens du secteur ont écarté lors d'une consultation.

Y aura-t-il un tunnel ou non? Le débat n'est pas terminé.

# Élections déclenchées le 1er SEPTEMBRE?

par Léon Dion

SHERBROOKE — Le déclenchement des élections municipales à Sherbrooke aura fort probablement lieu le 1er septembre. Selon les dispositions de la loi, le président des élections peut les déclencher dans la période entre le 29 août et le 9 septembre. La date jusqu'à maintenant privilégiée par le président des élections, M. Robert L. Béllisle, est le 1er jour de septembre cependant.

Un avis dans les journaux ouvrira légalement la course aux treize prochains sièges (le siège du maire et de 12 conseillers pour autant de districts) pour les quatre années à venir.

Le déclenchement officiel des élections permettra aux candidats de déposer un bulletin de candidature, et particulièrement dans le cas des candidats indépendants, de solliciter des contributions de concitoyens pour aider à leur campagne. La période de campagne électorale proprement dite, fixée pour contrôler les dépenses des

candidats et partis, s'étalera cependant durant les 21 jours précédents la date du scrutin le 7 novembre.

Par ailleurs, la présentation des candidat(e)s (et la clôture des candidatures) se déroulerait le 24 octobre, soit deux semaines avant le scrutin.

Selon toute logique, les candidats indépendants particulièrement, n'attendront pas la toute dernière minute pour présenter leur bulletin. Selon les lois applicables dans le présent cas, soit la Loi des élections dans certaines municipalités et la Loi des cités

et villes, un candidat indépendant ne pourra officiellement solliciter d'argent de ses concitoyens tant que son agent officiel n'aura pas été désigné. Et l'agent officiel ne peut être nommé avant le dépôt du bulletin de candidature au bureau du président des élections.

En somme, tout s'enchaîne dans ce processus. La Loi des élections dans certaines municipalités prévoit un contrôle des dépenses des candidats avec des maxima, mais aussi un remboursement partiel des dépenses selon un pourcentage minimum du suffrage.

Les partis politiques (un seul est connu jusqu'à maintenant, soit celui du maire Jacques O'Bready) ont par contre une existence légale qui débore la période électorale. Mais leurs dépenses, pour les élections, sont aussi assujetties aux contrôles.

Aux dernières nouvelles, le recensement municipal se terminerait dans le délai prévu, soit le 20 août. En plus de d'autres usages, ce recensement servira à dresser la liste électorale des citoyens habilités à voter.

S'il y a des corrections à apporter à cette liste, les électeurs pourront le faire dans les jours qui suivront le dépôt officiel de la liste électorale fort probablement le 1er octobre. Cependant les exigences n'auront pas changé. Parmi elles, il faudra toujours être résident de Sherbrooke depuis le 1er septembre '81 pour avoir le droit de voter.

Selon des échanges avec des candidats potentiels aux élections municipales, il semble que la date de la mi-septembre sera importante pour la course électorale. Plusieurs remettent leur décision finale vers cette date.

# Pour Hydro-Québec, un seul choix intéressant: le corridor centre-est

par François Gougeon

**SHERBROOKE** — Hydro-Québec n'en démontre pas: malgré les cris de protestation qui fusent de toutes parts, le choix le plus intéressant à tous les points de vue pour la construction d'une ligne de 450 kilovolts vers la Nouvelle-Angleterre demeure le corridor centre-est.

Au cours d'une longue conférence de presse tenue, hier matin, à Sherbrooke, les membres de l'état-major de la société d'Etat présents à cette occasion ont invoqué tous les arguments possibles pour justifier ce choix. Et tout y était: cartes de toute sorte et spécialistes aguerris pour répondre aux questions des journalistes.

Certes, on ne cache pas que, sous certains aspects, le corridor centre-est perturbera le milieu. Des érablières, des peuplements d'arbres à forte concentration, des marais, des cours d'eau ou une zone constituant des réserves fauniques non négligeables seront traversés. Mais ailleurs, ce serait pire, soutient-on. "On parle beaucoup du corridor ouest qui longerait l'autoroute 55 et qui causerait moins de dommages. Mais là, on pénètre dans le secteur de la région qui possède le plus fort potentiel récréatif et touristique. Qu'on pense seulement aux lacs Memphrémagog et Massawippi et aux attraits de ces zones. Quant au corridor centre-ouest, il traverse le cœur même du bassin agricole le plus fertile de la région, en passant près de Coaticook. Entre une zone naturelle et une zone agricole, il y a une zone de transition qui est la plus propice pour le projet: elle s'insère dans le corridor centre-est", a indiqué un responsable de l'étude du dossier, M. Claude Lamothe.

Mais si on fait très peu de cas de la quatrième possibilité offerte, soit le corridor est, situé en milieu entièrement boisé et donc éventuellement encore moins dommageable que le cor-

ridor centre-est, c'est qu'il ne présente pas le même avantage. Et il est de

taille pour Hydro-Québec. "Le corridor centre-est, c'est celui qui nous

permet d'aboutir soit au Vermont, soit au New Hampshire, car il faut

bien comprendre que le choix du corridor ne tient pas compte que d'un

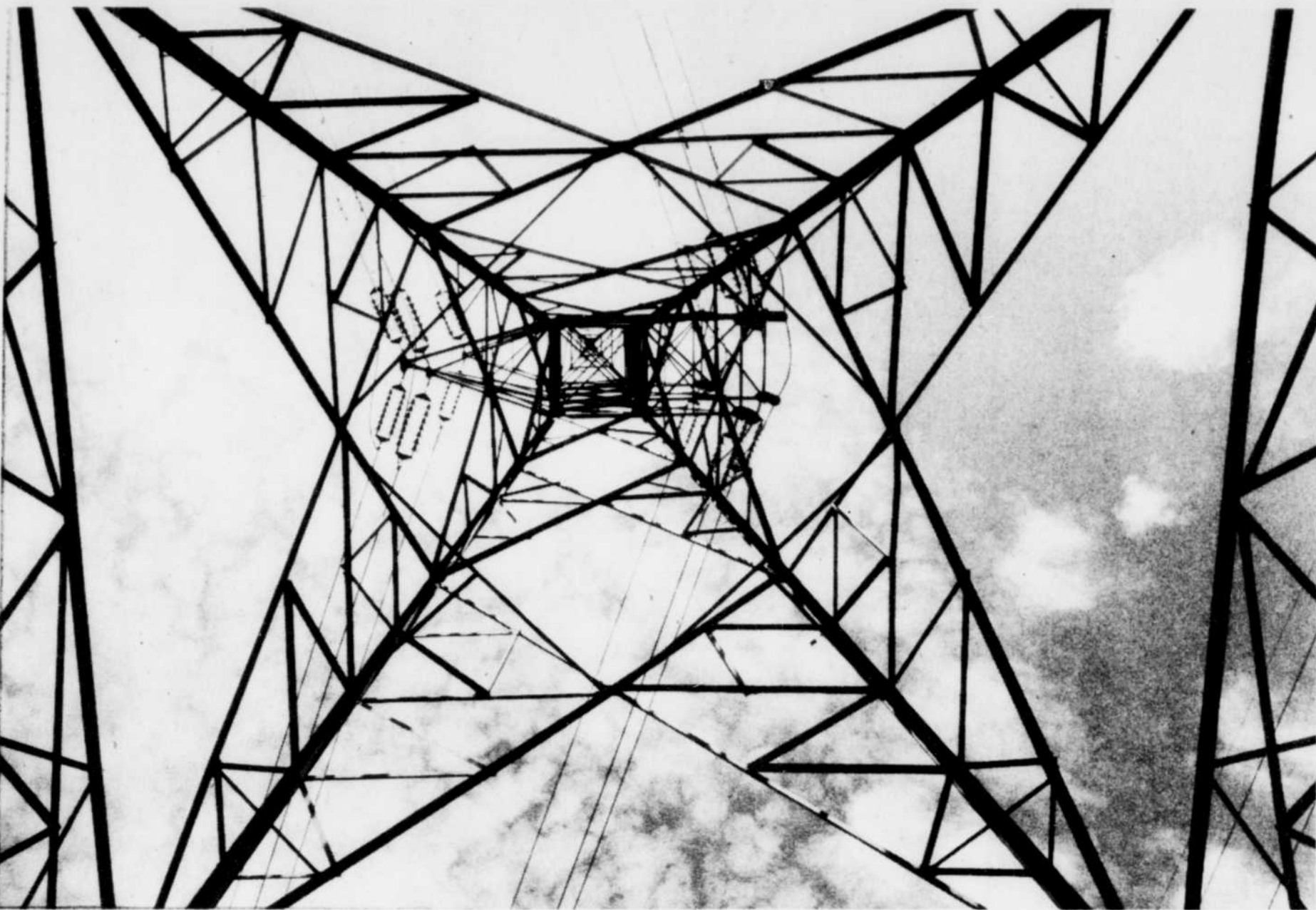
seul aspect. L'environnement est très important, certes, mais il faut également tenir compte des facteurs économiques et techniques. Après tout, il faut bien arriver à un point de contact avec les Américains", a ajouté M. Lamothe.

## Le temps presse

"De toute façon, peu importe l'endroit choisi, c'est un projet difficile à intégrer dans les Cantons de l'Est", a noté pour sa part M. Jean Fontaine, responsable des questions environnementales pour Hydro-Québec, en parlant du territoire spécifique de la région. "Et tous les gens qui nous ont donné leur avis nous disent: 'Il est bien beau, votre projet, mais on ne veut pas l'avoir dans notre cour.' Il faudra bien que la ligne passe quelque part."

A tout événement, pour Hydro-Québec, le temps presse et cette contrainte seule explique, selon les autorités, qu'on ne peut accorder de délai aux gens qui désirent plus d'information. "Nous savons bien que les gens disent qu'ils sont bousculés. Mais, nous aussi, nous sommes bousculés. Notre échéancier est très serré et nous devons le respecter intégralement si nous voulons être prêts à desservir la Nouvelle-Angleterre en 1986, comme convenu en vertu des contrats", a exprimé M. Jean-Marie Pelletier, responsable des relations publiques à Hydro-Québec.

C'est dans cet esprit que l'on ébauche maintenant la deuxième étape de communications, portant sur le tracé délimité à l'intérieur du corridor centre-est. M. Pelletier a mentionné qu'au cours des prochaines semaines, des rencontres seront tenues dans chacune des municipalités touchées par ce tracé, spécialement à l'intention des propriétaires visés par la future ligne de 450 kilovolts, dite Des Cantons-Nouvelle-Angleterre.



## Des profits alléchants pour la société d'Etat

**SHERBROOKE (FG)** — Les profits qu'Hydro-Québec compte tirer de la vente de ses surplus d'électricité à la Nouvelle-Angleterre dépendront précisément de la quantité de ces surplus à partir de 1986.

"Tout est fonction de la hausse de la demande au Québec. Par exemple, si, à partir de 1986, la croissance de la demande intérieure atteint 4,5 pour

cent pour les prochains 15 ans, alors nous aurons des surplus pour les années 1986, 1987 et 1988. Nous prévoyons avec ce scénario des ventes d'électricité de 350 millions \$ en dollars constants ou de 300 millions \$ en dollars de 1986", explique M. Normand Legault.

"Mais, si la hausse de la demande à

partir de 1986 s'établit plutôt à 3,6 pour cent — ce qui nous apparaît plus réaliste —, alors nous aurons des surplus pendant cinq ans et les bénéfices de cette vente seront de 1 milliard \$."

"Cette partie des surplus est importante, mais ce n'est pas le seul objectif visé par la construction de la ligne de 450 kilovolts. Comme elle sera à

courant continu, il sera possible de faire des échanges; ce qui est important dans le cas d'une panne générale du réseau d'Hydro-Québec ou lors des périodes de pointe", devait-il renchérir. Mais à tout événement, à chaque année, la société d'Etat soutient qu'elle sera gagnante avec ce projet, car elle anticipe des revenus annuels de 14 millions \$.

### Coût du projet

Pour réaliser le projet, Hydro-Québec prévoit déboursier 210 millions \$, soit 75 millions \$ pour la construction de la ligne et 135 millions \$ pour le poste Des Cantons localisé dans la municipalité du Canton de Windsor. Il

faut également inclure le coût de construction de la future ligne de 735 kilovolts Nicolet-Des Cantons, évalué à 100 millions \$. Toutefois, cet investissement était rendu nécessaire non seulement pour la vente de surplus aux Etats-Unis, mais surtout pour améliorer le réseau de distribution d'électricité vers Sherbrooke et la région.

## ... mais des problèmes pour les localités traversées

**SHERBROOKE (FG)** — Depuis le poste Des Cantons qui sera construit dans la municipalité du Canton de Windsor et qui permettra de diriger le courant vers la Nouvelle-Angleterre grâce à la ligne de 450 kilovolts, certaines municipalités traversées seront plus affectées que d'autres.

Si l'on s'en remet au tracé préliminaire présenté hier matin par Hydro-Québec et dont les grandes lignes ont déjà été dévoilées dans La Tribune, on constate que les problèmes les plus importants se retrouvent dans la municipalité du Canton d'Ascot et dans la municipalité du Canton d'Eaton, dans la paroisse de St-Hermé-

gilde aussi, si le tracé prend la direction du Vermont.

Dans la municipalité du Canton d'Ascot, a reconnu M. Jean Fontaine, le tracé pénètre dans une zone agricole très importante. Dans la municipalité du Canton d'Eaton, il faudra faire un choix entre la prise d'eau de la ville de Lennoxville, des marais servant de laboratoires aux étudiants de l'Université Bishop, une tourbière et une gazonnière. Dans St-Hermé-gilde, où le tracé passe sur une distance de près de 18 kilomètres, la présence de lacs présente des problèmes mais on soutient que le tracé les pro-

tegera. Ailleurs, dans toutes les autres municipalités, le tracé, qui emprunte à 80 pour cent des zones boisées ou des terres en friche, arrive à s'harmoniser assez bien avec le milieu naturel, déclarent les spécialistes d'Hydro-Québec. Et ce, aussi bien pour Stoke, Ascot Corner, Martinville, Ste-Edwidge, Clifton-est et, si le tracé va au New Hampshire, St-Venant et Herford ou St-Mathieu de Dixville, s'il va au Vermont. "Partout, autant en ce qui touche les terres agricoles, les boisés peuplés d'essences rares, les

cours d'eau, la vision de la ligne et tous les autres aspects, nous avons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter de détruire le milieu naturel", a expliqué M. Jean Fontaine.

### Modifications possibles

Tout en soutenant que son équipe de recherche a minimisé au maximum l'impact sur le milieu, M. Fontaine a noté qu'en cours de route, de légères

modifications du tracé restent possibles. "Nous sommes très ouverts aux suggestions qui nous permettront d'améliorer le projet. Mais il ne faudra pas que, pour un propriétaire visé. Ses seuls arguments consistent à faire passer la ligne chez son voisin plutôt que chez lui."

Quelque 200 propriétés sont traversées par le tracé présenté hier. Les propriétaires seront rencontrés par des gens d'Hydro-Québec au cours des prochaines semaines. Ils pourront apporter leurs commentaires et sugges-

tions, pour nous permettre de raffiner le tracé définitif qui sera présenté en décembre pour fin d'approbation. "Mais, au sujet de la mobilité du tracé, il ne faut pas oublier que cela demeure très léger. Nous pouvons toujours tasser de 200 à 300 pieds ou jouer d'une certaine façon en rapprochant ou en éloignant les pylônes quand on installe normalement à des intervalles de 1.500 pieds. Mais nous ne pourrions faire beaucoup plus que cela", a précisé l'ingénieur Normand Legault.

## Appel au calme lancé par Fabien Bélanger

**SHERBROOKE (FG)** — "Il faut que les gens cessent de s'alarmer, pour la bonne raison qu'il pourront faire entendre leur voix devant d'autres instances, avant une décision finale."

C'est ce qu'a déclaré hier le député de Mégantic-Compton, M. Fabien Bélanger, disant avoir été inondé ces derniers temps de lettres de gens qui lui demandent de prendre position contre le projet d'Hydro-Québec dans la région.

"Mais je ne peux pas car je suis totalement en faveur du principe de la vente de surplus d'électricité. Et pour ma part, c'est complètement inexact de dire que c'est le Québec qui sera perdant."

"Je désire calmer les gens et surtout, il n'est pas question pour moi de faire de la politique avec ce projet. Les gens qui s'inquiètent auront tout le temps de se faire entendre, parce qu'Hydro-Québec doit d'abord demander un permis à la Commission de protection du territoire agricole, un

certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement, un autre décret du gouvernement et se présenter à des audiences publiques. Et si certains de mes électeurs éprouvent des problèmes particuliers, je serai à leur entière disposition pour les représenter devant ces différentes instances. Sur le principe toutefois, je ne changerai pas d'idée", a-t-il poursuivi.

A propos du choix du corridor centre-est, M. Bélanger dit qu'il peut difficilement prendre position. "Je ne suis pas un spécialiste. Mais ma rencontre avec les responsables du dossier m'a rassuré: ces gens n'ont pas fait les choses à peu près. S'il fut un temps où Hydro-Québec prenait un crayon, traçait une ligne sur une carte et y allait sans études, sans les vérifications de spécialistes, ce n'est plus le cas. On voit par les cartes très bien faites qu'Hydro-Québec a eu le souci d'éviter au possible les bonnes terres, les sucreries, les cours d'eau. C'est un projet sérieux", a-t-il conclu.

## Production interrompue pour une semaine à la mine Jeffrey

par René Marchand

**ASBESTOS** — Les 1.700 employés de la société Johns-Manville, à Asbestos, seront en congé forcé pour une quatorzième semaine du 23 au 27 août. Ce nouvel arrêt de travail temporaire touchera la presque totalité des opérations de la mine.

En fait, dans cette autre démarche visant à rentabiliser la production, seul le département des expéditions

restera ouvert afin de satisfaire les acheteurs. Cette semaine d'arrêt de travail permettra à la société de réaliser des économies considérables dépassant le demi-million de dollars.

Pour l'économie locale, chaque semaine d'arrêt représente une perte financière de plus de 200.000\$ en salaires perdus. Avec cette quatorzième semaine, c'est à 3 millions de dollars qu'on évalue le manque à gagner dans la région immédiate d'Asbestos.

Par ailleurs, les dirigeants de la société ne cessent leurs démarches afin d'obtenir 35 millions \$ du gouvernement fédéral. Plusieurs rencontres ont eu lieu depuis quelques semaines entre les dirigeants de la compagnie et un groupe de fonctionnaires affectés à l'étude de la demande de subventions. Johns-Manville mise sur la mi-septembre comme date raisonnable de la divulgation de la décision du cabinet fédéral, tout comme le promoteur de ce dossier au ministère de l'Industrie et du Commerce qui s'attend à recevoir les études et recom-

mandations de l'équipe de fonctionnaires au début du mois prochain.

Le Syndicat national de l'amiante adopte, quant à lui, une ligne plus catégorique en désirant la décision finale pour le début de septembre ce qui, aux dires du secrétaire, M. Jean-Charles Simoneau, est capital pour la population d'Asbestos puisqu'une décision hâtive éviterait la mise à pied de plus de 200 de ses membres parmi les 500 employés dont le licenciement est déjà prévu en septembre par Johns-Manville.

## Coups de personnel au sein de la Sûreté municipale d'Asbestos: les policiers protestent et ripostent par deux griefs

**ASBESTOS** — Même s'il n'a pas reçu l'autorisation officielle de la direction générale de la sécurité publique et malgré le fait que deux griefs aient été acheminés à sa table ainsi qu'au ministère de la Justice, le conseil de ville d'Asbestos a décidé de maintenir sa réduction des effectifs policiers.

En effet, depuis le 23 juillet, le corps policier ne se compose que de 11 membres plutôt que de 14. C'est en louant un système de communications intégré de façon permanente au réseau de Bell Canada que le conseil de ville avait motivé principalement sa réduction d'effectifs. Plusieurs autres facteurs jouent également dans cette diminution de personnel policier.

Ainsi, pour le maire d'Asbestos, M. Roch Fréchette, le dossier qui demandait et justifiait la réduction des effectifs ne pouvait que confirmer les intentions des édiles municipaux:

"Les gouvernements supérieurs nous ont conseillé de penser aux conditions économiques actuelles en limitant nos dépenses budgétaires, à Asbestos à plus forte raison; certaines commissions d'étude sur les corps policiers nous conseillaient, pour être efficaces, d'avoir un policier par 1.000 habitants; nous en avions le double; et l'amélioration du système de communications qui rend inutile le maintien de certains postes au service de police; voilà autant de motifs qui justifient amplement la réduction de nos effectifs policiers."

L'absence de permission officielle de la direction générale de la sécurité publique du Québec a cependant entraîné une vive réaction du syndicat des policiers municipaux d'Asbestos qui a riposté avec ces deux griefs.

Le ministère de la Justice, qui a en main le dossier d'Asbestos depuis

près de deux ans, n'a pas encore fait parvenir l'acceptation officielle de la réduction au conseil de ville pour diverses raisons que l'on s'explique mal à l'hôtel de ville.

"A ce sujet, les autorités municipales doivent comprendre que ce type de dossier demande une analyse complète même si ça peut devenir long et fastidieux. En fait, nous ne voulons pas faire d'Asbestos un cas particulier puisqu'aucune réduction n'a encore été acceptée pour une municipalité; on traite le dossier en tant que politique globale pour toutes les municipalités du Québec", de commenter M. Charles Gagnon, porte-parole du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard.

M. Gagnon s'est toutefois empressé d'ajouter que le dossier est présentement entre les mains du cabinet ministériel, dernière étape avant l'acceptation officielle tant attendue par Asbestos. Le maire Roch Fréchette

s'attend de son côté à recevoir l'avis officiel ces jours-ci.



M. Roch Fréchette

**la tribune**  
 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

**YVON DUBÉ**  
 Président et Editeur

**JEAN VIGNEAULT**  
 Rédacteur en chef

**FRANCOIS VAILLANCOURT**  
 Directeur du service de la publicité

**GASTON GAGNÉ**  
 Directeur du service du tirage

**Courrier de deuxième classe**  
 Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélor et routes motorisées, 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays, 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facilitées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

# Une charte de ville à Rock-Forest?

par Yvon Rousseau

ROCK-FOREST — La municipalité de Rock-Forest songe à devenir ville.

Les autorités municipales ont à cette fin convoqué une assemblée de consultation, qui sera tenue à l'hôtel de ville, à compter de 20 heures, lundi.

"Même en scrutant le plus attentivement possible", d'expliquer M. Richard Parenteau, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité, "nous n'avons pu trouver aucun désavantage à quitter notre statut de municipalité rurale". "Au contraire, nous voyons de multiples avantages à obtenir une charte de ville."

tion avait décidé, par référendum, de garder à Rock-Forest son statut de municipalité rurale, mais, à l'époque, dans un contexte politique, le vote des contribuables visait surtout à rejeter la prolongation du mandat du maire et des conseillers municipaux, intégrée au projet."

Les autorités municipales de Rock-

Forest entendent bien fournir toute l'information pertinente aux contribuables qui participeront à la rencontre de consultation. A cette fin, chacun des participants à l'assemblée publique recevra des documents expliquant les avantages, en s'appuyant sur des articles puisés dans la loi des cités et villes.

Au cours d'une entrevue, hier, M. Richard Parenteau, a expliqué que le conseil de comté et, bientôt, la municipalité régionale de comté, impose à Rock-Forest une firme d'évaluateurs.

"Nous sommes loin d'être satisfaits de notre rôle d'évaluation et le statut de ville nous permet de choisir nous-

mêmes l'entreprise la plus apte à répondre à nos besoins."

Le directeur général de Rock-Forest a également mis l'accent sur le fait que les intérêts des citoyens seront mieux défendus, par une représentation plus adéquate à l'hôtel de ville. "Nous pourrions compter sur un conseiller par quartier alors qu'actuellement chacun des conseillers représente l'ensemble des citoyens, même si les besoins ne sont pas identiques." M. Parenteau a rappelé que les contribuables sauvaient ainsi de l'argent, particulièrement lors des élections complémentaires, alors que seuls les contribuables du quartier concerné iraient voter. Présentement, toute la population du territoire vote, même s'il s'agit de remplacer un seul conseiller municipal.

"De plus, le statut de ville offre plus de sécurité pour les secteurs municipaux qui voudraient se détacher, tout en facilitant le processus d'annexion."

Il ajoute que le conseil peut former des commissions spécifiques, selon les besoins des services offerts et de l'administration municipale, et y insérer des spécialistes qui ne sont pas des fonctionnaires municipaux.

croître le rendement", de préciser M. Parenteau. Il a ajouté que les pouvoirs et les devoirs du conseil municipal seraient mieux précisés.

Le directeur général invoque aussi que le nouveau statut favoriserait la démocratie en facilitant l'expression des opinions des contribuables. "Ainsi, les contribuables disposeraient de deux jours pour se prononcer sur un règlement, au lieu d'une soirée de deux heures seulement, comme dans le moment."

Comme ville, Rock-Forest pourrait mettre sur pied une commission municipale de transport en commun, sur son territoire, ce qui ne lui est pas permis, dans le moment. "Nous devons dépendre des autres", de dire M. Parenteau.

Enfin, selon le directeur général, Rock-Forest pourrait se donner des services municipaux, conclure des ententes avec les municipalités rurales voisines, afin de rentabiliser ses services, profiter de lois plus adéquates concernant l'aqueduc, avec une population de plus de 10,000 résidents, alors que le code municipal ne s'adresse qu'aux agglomérations comptant de 300 à 2,000 habitants.

des subventions prévues pour les villes."

"Nous avons tout à gagner et rien à perdre", de conclure le directeur général, "car nous conserverons notre



M. Richard Parenteau

mode de taxation, l'entretien des chemins provinciaux, l'inspecteur agraire, les services existants et, enfin, les élections de 1983 ne seront pas reportées."

## Une nouvelle offensive du Crédit social uni

SHERBROOKE — Le parti politique Crédit social uni du Québec lance une nouvelle offensive.

En effet, une campagne de financement à l'échelle provinciale est présentement en cours dans le but de re-

cueillir des fonds servant à la survie de ce parti.

L'objectif a été fixé à 500,000 \$. Le président du Crédit social uni du Québec, M. Jean-Paul Poulin, espère que cette campagne de financement donnera un second souffle au parti.

Dans ses solutions d'avenir, le Crédit social uni du Québec propose de réduire l'inflation, de replacer l'économie québécoise, d'octroyer la pension de vieillesse à 60 ans et à 55 ans pour les veuves et enfin de protéger la famille.

## Vol par effraction commis à Sawyerville

SAWYERVILLE (YR) — L'agent Michel Belzil, du détachement de Cookshire de la Sûreté du Québec, enquête sur un vol par effraction com-

mis dans la nuit de mercredi à jeudi, au café Central, à Sawyerville.

Les malfaiteurs, entrés par effraction dans l'établissement, ont pris la fuite avec 75 \$ en argent et une qua-

rantaine de cartouches de cigarettes, le tout évalué à environ 500 \$.

Le vol a été découvert à l'ouverture du restaurant, hier matin.

"Les tâches seraient mieux définies et le statut de ville ne veut pas signifier l'embauche de personnel supplémentaire, mais tout simplement ac-

## Protection quatre fois plus coûteuse à Magog

MAGOG (GP) — Les négociations qui ont abouti à la signature d'une nouvelle convention collective avec les policiers et les pompiers de la ville de Magog, le 8 avril, prévoyaient qu'un nouveau plan d'assurance collective serait contracté pour couvrir les risques de blessure,

de décès, ainsi que les frais dentaires des agents et de leurs familles.

Après être allée en appel d'offres, l'Association des policiers s'est dotée d'une nouvelle assurance dont le coût sera inférieur au plafond maximum fixé

par la convention collective.

quatre fois supérieur à celui de l'ancienne assurance. Il était évident que les membres du conseil ne votaient pas de bon cœur la résolution autorisant cette nouvelle dépense, et le maire Maurice Thérault, qui a toujours refusé d'entériner la convention qui lie la ville et ses policiers, a voté contre.

"Je me demande ce que les ouvriers de Magog vont penser d'une telle entente, eux qui ne bénéficient que rarement de ce genre d'assurance collective mais qui devront payer de plus gros prix pour celle de

leurs policiers", a déclaré le maire, ajoutant qu'il craignait que de tels faits aient un effet d'entraînement sur les autres employés municipaux.

Le conseiller Lussier a proposé l'adoption de la résolution en précisant que l'entente avec les policiers avait été signée par la ville et qu'il n'était plus temps de reprendre les négociations.

Etant donné que le maire Thérault a voté contre la résolution, c'est le maire suppléant et le greffier de la ville qui signeront le contrat avec la compagnie d'assurance.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

## Le dos à la frontière

Construit il y a plusieurs décennies, ainsi qu'en témoigne son style architectural, l'édifice qui, à Rock-Island, abrite les services de la Société canadienne des Postes est l'un des centres d'attrait de cette petite ville adossée à la frontière de l'état du Vermont.

**ERRATUM**

Une erreur de date s'est glissée dans une des annonces de

**L'EXPOSITION DE BARTON.**

Veuillez prendre note que l'exposition se déroule du

**18 AU 22 AOUT**

**inclusivement.**

*Nous vous prions de nous en excuser.*

80873

**LIQUIDATION - LIQUIDATION - LIQUIDATION**






**GRANDE LIQUIDATION**

**des modèles 1982**

**- neufs et démonstrateurs**

**Meilleurs prix de toute la région, dès maintenant!**

**Profitez-en, nous sommes prêts à vous accorder des aubaines exceptionnelles sur tous les modèles**

**SPIRIT et CONCORD 82**

Plusieurs modèles en montre. Aussi des voitures usagées en bon état.

ON VOUS ATTEND chez




**A. POMERLEAU & FILS INC.**

**AMC 262, Hatley ouest, Magog - 843-4221 Jeep**

**LIQUIDATION - LIQUIDATION - LIQUIDATION**

**CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE**

Boul. Portland Sherbrooke **565-0366** **ADMISSION POPULAIRE**

Adulte: \$4.50  
Jeunes 14-17 \$4.00  
Enfants 13 ans et moins \$2.00

**À FRISSONNER EN PLEIN ÉTÉ!**

**IL Y A PLUSIEURS FACONS DE PERDRE SON CŒUR A LA ST VALENTIN...**



**MEURTRES A LA ST VALENTIN**

(My Bloody Valentine)

PARAMOUNT présente MEURTRES A LA ST VALENTIN (My Bloody Valentine) Avec PAUL KELMAN LORI HALLER NEIL AFFLECK Musique de PAUL ZAZA Superviseur de production BOB PRESNER Producteur associé LAWRENCE NESIS Histoire de STEPHEN MILLER Scénario de JOHN BEAIRD Produit par JOHN DUNNING ANDRÉ LINK STEPHEN MILLER Réalisé par GEORGE MIHALKA

Vendredi et samedi: 6h30, 8h15, 10h00  
Dimanche: 12h45, 2h30, 4h15, 6h10, 7h55, 9h40.

**CINÉMA 1**

SOMEWHERE IN THE DARKEST REACHES OF THE UNIVERSE, A BATTLE IS ABOUT TO BEGIN. FOR SOME IT WILL BE THEIR FIRST MISSION. FOR OTHERS IT WILL BE THE LAST. A BATTLE BETWEEN GOOD AND EVIL. BETWEEN A WARRIOR AND A MADMAN. BETWEEN THE AWESOME POWER OF THE STARSHIP ENTERPRISE AND THE WRATH OF KHAN



**STAR TREK II THE WRATH OF KHAN**

PARAMOUNT PICTURES présente STAR TREK II: THE WRATH OF KHAN. Starring WILLIAM SHATNER LEONARD NIMOY et Starring BOB BISHOP and PAUL WINFELD as TORRELL Introducing KRISTE ALLEY as SARA and Starring RICARDO MONTALBAN as KHAN Executive Consultant GENE RODDENBERRY Based on STAR TREK Created by GENE RODDENBERRY Executive Producer HARVE BENNETT Story by HARVE BENNETT and JACK B. SOVARDOS Produced by ROBERT SALKIN Directed by NICHOLAS MEYER

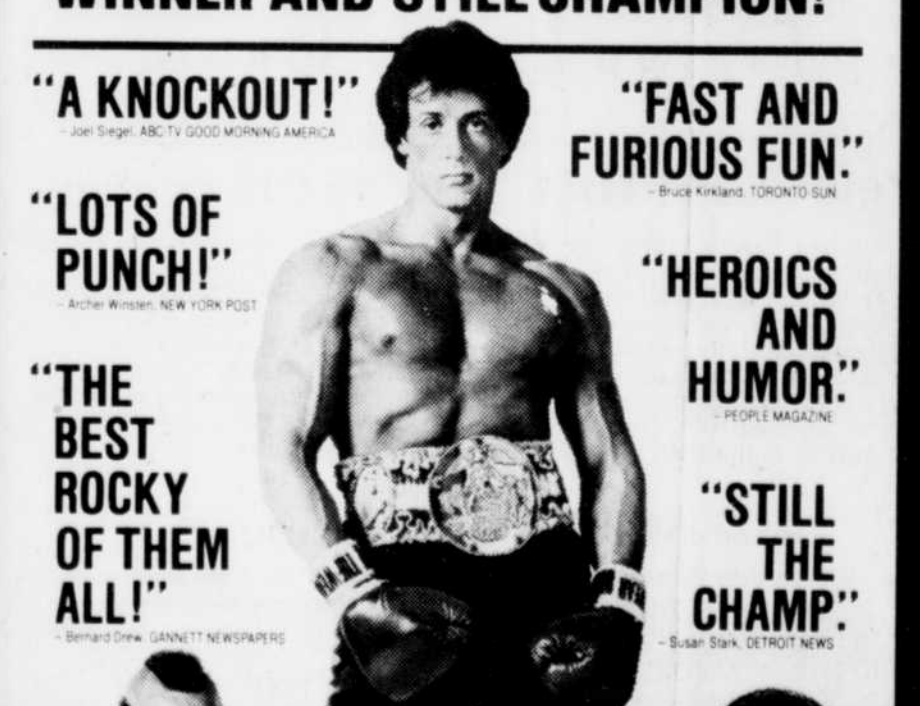
Vendredi et samedi 7h00 et 9h15  
dimanche 12h30 - 2h45 - 5h00 - 7h15 - 9h30

**CINÉMA 2**

TIME MAGAZINE'S COVER STORY SALUTES **FOR ALL**

**"ROCKY III"**

**WINNER AND STILL CHAMPION!**



**"A KNOCKOUT!"** — Joe Siegel, ABC-TV GOOD MORNING AMERICA

**"FAST AND FURIOUS FUN!"** — Bruce Kirkland, TORONTO SUN

**"LOTS OF PUNCH!"** — Arthur Winstan, NEW YORK POST

**"HEROICS AND HUMOR."** — PEOPLE MAGAZINE

**"THE BEST ROCKY OF THEM ALL!"** — Bernard Olin, GANNETT NEWSPAPERS

**"STILL THE CHAMP!"** — Susan Stark, DETROIT NEWS

a ROBERT CHARTOFF-IRWIN WINKLER production "ROCKY III" SYLVESTER STALLONE TALIA SHIRE BURT YOUNG CARL WEATHERS and BURGESS MEREDITH as Mickey and MR. T as Clubber Lang director of photography BILL BUTLER, A.S.C. music by BILL CONTI produced by IRWIN WINKLER and ROBERT CHARTOFF written and directed by SYLVESTER STALLONE

Vendredi et samedi: 6h45, 9h00  
Dimanche: 1h00, 3h00, 5h00, 7h00, 9h00

**CINÉMA 3**

# Avec un directeur général d'expérience à sa barre, Métallurgie Frontenac voit l'avenir avec optimisme



M. Georges Nadeau

**THETFORD-MINES (PS)** — Dans le but d'assurer véritablement la relance de leur entreprise, les dirigeants de Métallurgie Frontenac, de Thetford-Mines, ont procédé dernièrement à l'engagement d'un directeur général, M. Peter J. Bognar.

Le président de la firme, M. Georges Nadeau, ne cache pas le fait qu'il fonde de sérieux espoirs sur l'engagement de M. Bognar qui, dit-il, possède une vaste expérience du domaine. D'autant plus, selon lui, qu'il a été reconnu comme étant le candidat le plus qualifié par une firme spécialisée en ressources humaines.

Avant son arrivée à Thetford-Mines, M. Bognar occupait le poste de surintendant général à la fonderie que Unitcast, une division de Midland-

Ross du Canada, possède à Sherbrooke. Il jouit d'une expérience de 20 ans dans le domaine de la fonderie.

L'un des premiers dossiers importants que M. Bognar aura à étudier touchera la réorganisation du système de vente au Canada et surtout auprès d'éventuels clients des États-Unis. Incidemment, l'entreprise locale a engagé un nouveau représentant des ventes qui concentrera ses activités

dans les secteurs de Montréal et de l'Ontario.

## Rendement satisfait

Compte tenu du contexte économique actuel, M. Nadeau s'est dit satisfait du rendement obtenu jusqu'à présent à la fonderie. En incluant les cadres, la firme embauche présentement quelque 105 personnes qui travaillent trois jours par semaine. Les employés bénéficient de prestations d'assurance-chômage pour les deux autres journées en vertu d'une entente conclue dans le cadre du programme fédéral de travail partagé.

Le président de Métallurgie Frontenac précise que les commandes se maintiennent actuellement à quelques centaines de tonnes. Il entend consacrer prochainement ses efforts auprès d'importants clients afin d'augmenter le volume des commandes.

Cette usine de moulage de pièces en acier a repris ses opérations régulières le 18 janvier et ce, après avoir fermé ses portes au mois de septembre 1981 pour cause de faillite. Elle était alors la propriété du holding Lynn MacLeod.

Un groupe d'investisseurs régionaux, appuyés financièrement par les employés ainsi que par

les gouvernements fédéral et provincial, est à l'origine de la relance de

## THETFORD-MINES ET LA RÉGION

cette entreprise qui a déjà employé 240 travailleurs.

# Plus question, pour Forano, de jouer à la multinationale

(Gilles Boucher)

**PLESSISVILLE (DG)** — Si elle veut survivre, la compagnie For-

vra apprendre à vivre avec sa réalité de moyenne entreprise et se départir de sa structure de gestion digne d'une multinationale en termes de coûts administratifs.

Tel est le diagnostic posé par les deux syndicats affiliés à la Centrale des syndicats démocratiques sur la situation présente de Forano.

M. Gilles Boucher, conseiller syndical, a précisé que la CSD et ses deux syndicats affiliés sont convaincus que la survie de Forano ne dépend pas exclusivement d'un plan de re-

dressement axé sur un apport financier d'appoint. Il faut un plan de redressement axé sur une réorganisation des méthodes de travail et de la mentalité de gestion en vigueur dans cette entreprise.

"Forano devra se recycler et adopter des méthodes de gestion modernes, notamment dans sa stratégie de commercialisation."

M. Boucher a cité en exemple la division des ventes internationales qui gruge pas moins de 40 pour cent du chiffre de ventes réalisé. "Il ne suffit pas d'avoir des travailleurs compétents à la production; il faut savoir

vendre cette compétence; c'est-à-dire garnir le carnet de commande."

En six semaines, de poursuivre M. Boucher, le comité syndical mandaté pour suggérer des hypothèses de solution a suivi un plan de travail rigoureux où chaque secteur d'activités a été scruté à la loupe.

"Nous connaissons maintenant les points forts et les points faibles de Forano; c'est sur la base de ce diagnostic que nous entendons relever le défi réaliste de sauver et relancer Forano, à la condition, bien sûr, que la Société générale de financement et Forano acceptent le défi dans un concept de relations de travail moderne", de conclure le conseiller syndical.

## VICTORIAVILLE ET LA RÉGION

rano devra arrêter de se prendre pour une multinationale. Elle de-



(Photo La Tribune par Doris Poudrier)

## Un succès sans précédent

La traditionnelle vente-trottoir a connu un succès sans précédent hier.

Une atmosphère de foire avec amuseurs publics, musiciens, danseurs, vendeurs de breloques et de chiens chauds régnait sur la rue Notre-Dame fermée temporairement à la circulation.

Une garderie permet même aux parents de faire leurs emplettes tout à leur aise.

La vente prendra fin ce soir.

## A la firme Standard Knickerbocker

# L'impasse persiste

**EAST-BROUGHTON (PS)** — L'impasse subsiste toujours à la firme Standard Knickerbocker, d'East-Broughton, alors que les représentants des parties patronale et syndicale ne parviennent pas à trouver un compromis qui permettrait de mettre fin au long conflit.

Le conciliateur a convoqué une nouvelle rencontre à la suite du quatrième rejet des offres patronales, la semaine dernière, et les pourparlers n'ont pas permis de faire progresser le dossier qui traîne depuis maintenant près de douze mois. Le contrat est expiré depuis octobre 1981 et les 70 employés, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, sont en lock-out depuis le début du mois de décembre.

Selon le conseiller syndical de la CSN dans la région de Thetford-Mines, M. Ghislain Pelletier, l'employeur donne l'impression de ne faire qu'acte de présence aux rencontres convoquées par le conciliateur Yvon Forest. Il affirme que le négociateur

patronal ne possède pas de mandat pour discuter au-delà des dernières propositions.

Pourtant, dit-il, dans sa volonté de régler le litige, le syndicat a accepté de faire de nouvelles concessions au sujet de certaines des 16 clauses encore en litige. "Malgré tout, il n'y a aucune possibilité d'une entente", de soutenir M. Pelletier.

"Nous avons la nette impression que la compagnie ne possède pas beaucoup de contrats et que l'employeur veut profiter de cette situation pour imposer une convention collective à rabais," de commenter le conseiller syndical. D'ailleurs, devait-il préciser, le syndicat voulait connaître la date possible du retour au travail ainsi que le nombre d'employés qui seraient éventuellement rappelés et pour combien de temps, advenant une entente rapide. Or, selon lui, le négociateur patronal n'a garanti qu'une semaine de travail tout en disant qu'on espérait obtenir d'autres contrats par la suite.

## Glanures thetfordoises

### La victoire à tout prix...

Il y a des sportifs pour qui la est plus importante que la participation. Cette façon de voir les choses peut être, à la rigueur, acceptable surtout pour des professionnels qui empoignent des sommes astronomiques. Toutefois, elle est difficilement explicable lorsque mise en pratique par des moniteurs du soccer mineur de la ville de Thetford-Mines. A cet effet,

plusieurs parents n'ont pas caché leur désapprobation et leur déception, cette semaine, face à cette fausse conception, surtout que les victimes ont été des enfants âgés de 6 à 8 ans. Ces parents espèrent que les dirigeants du service des loisirs corrigeront la situation dès l'an prochain car la saison de soccer s'est terminée sur une note plutôt amère pour quelques enfants...

### Programmation dévoilée mardi

La programmation d'automne du service des loisirs sera dévoilée mardi. Il sera particulièrement question des nouveaux programmes culturels

et sportifs qui seront offerts à la population ainsi que l'accès à de nouveaux locaux d'activités...

### Mission accomplie... ou presque

Les trois étudiants employés au Centre de main-d'oeuvre étudiant du Québec, à Thetford-Mines, ont maintenant terminé leur travail pour la saison estivale. Il est à espérer qu'ils

retourneront aux études car, dans une lettre de sept lignes, ils ont réussi toute une performance: six fautes de français...

### Plus de 500 bénévoles

Plus de 500 bénévoles travailleront à la réussite des Fêtes de l'Arnaïte qui se dérouleront à Thetford-Mines du 22 au 29 août. C'est pourquoi, le président de cet événement d'envergure, M. Jean-Marie Gagné, est con-

vaincu que la tenue du championnat canadien de balle rapide senior masculin, du 24 au 29 août, sera une autre occasion de prouver qu'à Thetford-Mines on est capable de faire les choses mieux qu'ailleurs...

# Du travail d'été pour 1,470 étudiants

**VICTORIAVILLE (DG)** — Malgré un taux de chômage particulièrement élevé, le Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Victoriaville a réussi à hausser de 13 pour cent le nombre de placements étudiants pendant la période estivale.

La responsable du centre, Ginette Houde, a précisé en conférence de presse que l'objectif fixé par le ministère était de 1,325 placements et qu'on a réalisé 1,470 placements, soit 145 de plus.

Ces placements se distribuent de la façon suivante: 350 réguliers et 1,120 occasionnels. Les placements réguliers représentent 23 pour cent de l'objectif global.

C'est dans le secteur de l'agriculture que le centre a effectué le plus

grand nombre de placements, soit 599. Dans le secteur des services socio-culturels et personnels, on a enregistré 464 placements et, dans les commerces, 260. De plus, les projets subventionnés par le gouvernement canadien ont généré 78 emplois réguliers au cours de l'été.

Ginette Houde a ajouté que, cette année, il y a eu moins de placements dans les fraisières. Pour remédier à cette situation, le centre a instauré des nouvelles activités génératrice d'emplois comme la campagne du chocolat, les lave-auto, les garderies, le service de caddy.

Contrairement à ce que plusieurs croient, les étudiants qui vendaient du chocolat ou lavaient des véhicules-automobiles, n'ont pas travaillé pour

des prunes. Plusieurs ont rapporté qu'en quatre heures de vente ils recueillaient entre 25 \$ et 30 \$. Dans tout cela, d'expliquer Ginette Houde, c'est d'abord la motivation de l'étudiant qui compte.

C'est aujourd'hui que le Centre d'emploi du Canada pour étudiants de Victoriaville ferme ses portes. Pour clôturer ses activités, l'équipe a voulu rendre hommage à trois employeurs

qui ont favorisé l'embauche étudiante.

M. Raymond Fréchette, cultivateur de St-Paul de Chester, a reçu un certificat pour avoir embauché quatre étudiants; dans le secteur industriel, le certificat sera envoyé aux Croustilles Yum Yum qui a procuré de l'emploi régulier à 10 étudiants et, dans le secteur des services, le certificat a été remis à la Maison Ste-Clothilde qui a embauché 8 étudiants.

# La négociation locale: un souvenir

par Gérald Prince

**DRUMMONDVILLE** - Plus d'un an après toutes les autres commissions scolaires du Québec, les négociations locales viennent de prendre fin à Drummondville par la publication d'une sentence arbitrale s'appliquant aux commissions scolaires de Drummondville et d'Acton Vale.

Selon le directeur général de la Commission scolaire de Drummondville, M. Ludger Lépine, beaucoup de temps et d'énergie ont été investis avant que ne soit mis le point final à ces négociations.

Pour M. Denis Grégoire, directeur des services au personnel à la Régionale St-François, la sentence arbitrale est exécutoire et est déjà en cours d'application pour l'entrée des classes de septembre.

Quant à la partie syndicale, il a été impossible de la rejoindre pour l'instant.

## Sentence arbitrale

La sentence arbitrale elle-même est contenue dans un document de 38 pages de grand format et est signée des trois arbitres, MM. Normand Baril, Pierre-H. Vézina et Pierre-N. Dufresne.

Les arbitres ont pris acte des clauses paraphées entre les deux parties et ont tranché lorsqu'il y avait mécontentement.

Pour M. Lépine, le contenu total de l'entente a du sens et témoigne du désir des arbitres de couper la poire en deux dans les cas litigieux. De plus, dit M. Lépine, si des difficultés d'ap-

plication sont rencontrées, il y a moyen de s'entendre entre les trois commissions scolaires et le syndicat.

Pour sa part, M. Grégoire a limité ses commentaires en disant qu'il est satisfait de l'entente intervenue.

Rappelons que, après de nombreuses séances de négociations, les deux parties n'avaient pu en venir à une entente. Déposées en octobre 1980, les demandes syndicales avaient abouti finalement devant un conciliateur et référées, de même que les offres pa-

tronales, devant un tribunal d'arbitrage.

## DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

## En quelques lignes

### Retour en classe pour 15,000 écoliers

Le retour à l'école pour les 15,000 écoliers du primaire et du secondaire est prévu pour le 1er septembre dans les Bois-Francs. Selon les prévisions, la clientèle scolaire serait assez stable dans les quatre commissions scolaires des Bois-Francs où on prévoit environ 8,500 entrées. Une légère diminution de la clientèle est cependant

prévue à la Régionale où on prévoit accueillir 6,250 élèves.

Par ailleurs les cégépiens recevront leur horaire le 24 août. A Victoriaville, on a d'ailleurs enregistré une augmentation sensible de la clientèle contrairement aux prévisions de Québec. On prévoyait 1,000 entrées et on a reçu 1,650 demandes.

### A la Maison des chômeurs

La Maison des chômeurs a repris ses séances d'information au profit des chômeurs et chômeuses des Bois-Francs. Cet après-midi, à 13 h. 30, un

représentant de l'Association coopérative d'économie familiale sera au 55 de la rue Monfette pour parler de budget.

### La vente-trottoir bat son plein

Pour faciliter la présentation des activités pendant la vente-trottoir, la rue Notre-Dame est fermée, du rond-point au boulevard Bois-Francs, encore aujourd'hui.

Plusieurs activités ont attiré les fa-

milles au centre-ville hier, entre autres, des automobiles miniatures de formule 1 qui sont conduites par les petits, un orchestre, une mini-parade de mode et un spectacle de danse à claquettes.

### Les artistes ne sont pas oubliés

Les gens d'affaires de Plaza Victoriaville ont également invité plusieurs artistes à travailler sur place dans la rue de la Gare. Les matériaux utilisés

seront le cuivre, le bois, la peinture et l'argile en plus de nombreux produits finis.

### Le tourisme en bonne santé

**DRUMMONDVILLE (RJ)** — A la suite d'un mini-sondage mené auprès des différents intervenants touristiques afin d'obtenir un portrait de la situation et du comportement des touristes par rapport à l'année dernière, l'Association touristique du cœur du Québec en est venue à la conclusion que le tourisme se porte bien dans la région.

Les résultats de ce mini-sondage tenu au début du mois démontrent en effet que les secteurs camping, attractions et événements laissent voir une légère augmentation de cinq pour cent par rapport à l'année dernière. Quant au secteur hôtellerie, il a régressé de six pour cent et ce, malgré la tenue d'événements d'importance, tel le festival mondial de folklore à Drummondville.

Le mini-sondage indique par ail-

leurs que la tendance qui semble se dégager pour la saison estivale serait que les touristes voyagent sur de courtes distances pendant des week-ends prolongés et utilisent le camping comme mode d'hébergement.

De plus, d'après l'aide d'une nouvelle formule-statistique utilisée dans les centres d'informations touristiques de la région qui permet de connaître l'origine et la destination du touriste, il a été remarqué que la région demeure une région de passage.

A la fin du mois de septembre, l'Association touristique régionale du cœur du Québec publiera un sommaire complet des différentes statistiques enregistrées aux kiosques, ainsi que les résultats d'un autre sondage auprès des intervenants touristiques de la région.

## A brûle pourpoint

### Gagnants d'un concours

La Société d'agriculture du comté de Drummond vient de rendre publics les noms des gagnants du concours d'embellissement des abords de la ferme. Le premier prix va à M. et Mme Alain Caya, du 11e rang de Wickham. Le concours du jardin potager est gagné par Mme Léo Sarrazin, du 7e rang de Wickham. Quant au

concours de céréales, le premier prix pour l'avoine va à Roger Grisé, de St-Germain, pour l'orge à Claude Label, de St-Félix de Kingsey, et pour le blé, à Denis Boucher, de St-Germain. Des trophées seront remis à tous ces gagnants le 29 octobre lors d'une soirée sociale à la Flèche d'or, à St-Cyrille.

### Aucune décision

La Régie intermunicipale des déchets de la région de Drummondville attend les résultats des recherches sur un terrain de St-Cyrille avant d'aller plus avant dans ce dossier. La Régie n'entend pas faire d'investisse-

ment tant que le ministère de l'Environnement n'aura pas complété toutes les études nécessaires sur le site d'enfouissement envisagé dans le 7e rang de St-Cyrille.

### Dernière chance aux contribuables

Le service de la trésorerie de Drummondville rappelle aux contribuables que le 25 août est la date ul-

time pour le dernier versement de la taxe municipale.